

L'INSTANT

DÉCEMBRE 2018

CARRÉ
DE SOIE

VILLEURBANNE LA SOIE

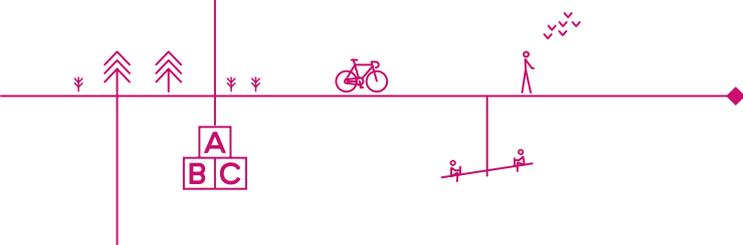


Le quartier prend vie !

Découvrez dans cette lettre
le visage du nouveau quartier
Villeurbanne La Soie.

Bonne lecture !

Depuis plusieurs mois, c'est tout un quartier qui prend vie à Villeurbanne La Soie. Les nouveaux habitants (près de 1 200 depuis fin 2017) et salariés arrivent et avec eux, les premiers commerces, services et espaces publics. À la rentrée, le groupe scolaire provisoire Simone-Veil a ouvert ses portes aux élèves. L'esplanade Miriam Makeba s'anime déjà et le parc Jorge Semprun offrira bientôt un écrin de calme au cœur du quartier.



Arrêt sur images

LA VIE DE QUARTIER SE CONCRÉTISE



11 HA AU TOTAL*



ENVIRON 1630 LOGEMENTS
SOIT 3500 HABITANTS

ENVIRON 57000 M²
DE BUREAUX ET ACTIVITÉS
SOIT 3800 SALARIÉS À TERME

ENVIRON 3600 M²
DE COMMERCE ET ACTIVITÉS



1 GYMNASE
ET 1 TERRAIN DE SPORT

1 GROUPE SCOLAIRE
DE 15 CLASSES
EXTENSIBLES À 25

1 CRÈCHE DE 42 BERCEAUX



1 ESPLANADE DE 5000 M²

1 PARC DE 5300 M²



LA MÉTROPOLE DE LYON

MAÎTRE D'OUVRAGE DES ESPACES PUBLICS.
ELLE ASSURE LE PILOTAGE
DE L'OPÉRATION ET COORDONNE
LES PARTIES PRENANTES.

LA VILLE DE VILLEURBANNE

MAÎTRE D'OUVRAGE DU GROUPE SCOLAIRE,
DE LA CRÈCHE ET DU GYMNASE

DES ACTEURS PRIVÉS ET
DES BAILLEURS POUR LES
PROGRAMMES IMMOBILIERS

COGEDIM GRAND LYON, VINCI IMMOBILIER,
GROUPE CARDINAL, EST MÉTROPOLE
HABITAT, RHÔNE SAÔNE HABITAT

*L'opération se réalise dans le cadre d'une ZAC
(Zone d'Aménagement Concertée) de 11 ha
impliquant la Métropole de Lyon, la Ville de
Villeurbanne et plusieurs opérateurs privés.
La mutation de ce secteur se poursuivra
par une 2nd phase dont le périmètre et le
calendrier ne sont pas encore connus et qui
prévoit notamment le prolongement de la rue
André Buffière vers l'avenue Léon Blum.

ÉQUIPEMENTS, ESPACES PUBLICS, SERVICES ET COMMERCE DE PROXIMITÉ SONT DÉSORMAIS AU CŒUR DU QUOTIDIEN DES HABITANTS DU QUARTIER. CETTE DYNAMIQUE VA ENCORE S'AMPLIFIER DANS LES MOIS À VENIR, POUR DONNER À VILLEURBANNE LA SOIE TOUS LES ATOUTS D'UN QUARTIER OÙ IL FAIT BON VIVRE.

Les commerces et services se multiplient



DÉBUT 2019, DEUX ESPACES PUBLICS À VIVRE

Située à deux pas du métro A, l'esplanade Miriam Makeba, dont les travaux se termineront en fin d'année, va bientôt pouvoir accueillir terrasses, restaurants et marché du soir. Tandis que les plantations sont en cours, la fontaine, qui était en test au mois d'octobre, sera mise en service au printemps prochain. En mars 2019, le parc Jorge Semprun offrira aux habitants un lieu de calme et de respiration. En attendant l'ouverture, le mobilier prend place progressivement : aire de jeux, cabanes, bancs...



ESPLANADE MIRIAM MAKEBA

PARC JORGE SEMPRUN



LES ENFANTS DANS LA COUR DE RÉCRÉATION DU GROUPE SCOLAIRE PROVISOIRE SIMONE-VEIL

L'ÉCOLE SIMONE-VEIL A OUVERT SES PORTES

Ils sont 112 élèves à avoir fait leur rentrée au sein du groupe scolaire Simone-Veil.

Les locaux actuels sont provisoires, mais les 6 classes qui occupent les lieux disposent de tout le confort nécessaire au bien-être des enfants : restaurant scolaire, couchettes, salle d'activités...

Déjà visibles dans le quartier sur une fresque murale et des palissades de chantier, les silhouettes de l'artiste Vincent Broquaire vont s'inviter à l'école dans le cadre notamment d'ateliers avec les enfants durant l'année scolaire. Le plasticien intervient dans le cadre de la démarche artistique menée sur la ZAC Villeurbanne La Soie.

Quant au groupe scolaire définitif, son ouverture est prévue à la rentrée 2021. L'équipe d'architectes retenue - les agences Tangram et Amélia Tavella - propose un projet particulièrement original, qui mêle de manière durable, architecture, création artistique et design d'intérieur. Ainsi, l'œuvre de l'artiste Pauline Guerrier fait corps avec l'architecture du bâtiment et ses façades.



VUE DU FUTUR GROUPE SCOLAIRE DEPUIS LE PARVIS DES ÉCOLES

Rappel du passé industriel des lieux, la brique en saillie, plus ou moins inclinée, évoque un jeu de construction. Elle forme un dessin arborescent qui rappelle les lignes d'une main d'enfant. Pensé en cohérence, l'agencement intérieur accorde un soin particulier au choix des coloris, du mobilier, de la signalétique et de la lumière. Les espaces de vie de la maternelle et de la crèche jouent notamment sur les formes arrondies et les teintes douces avec des percements qui filtrent la lumière, des matériaux naturels comme le bois, la terre cuite et le liège.

Situé entre la future rue Willy Brandt et la rue de la Soie, le groupe scolaire est un équipement complet. Il accueillera 15 classes (extensibles à 25) dont une école maternelle de 6 classes, une école élémentaire de 9 classes, une crèche de 42 places, un restaurant scolaire et un pôle de locaux partagés (bureaux périscolaires, bureaux médecin et psychologue scolaire et une bibliothèque centre documentaire).

VOUS VENEZ D'ARRIVER ? RENDEZ-VOUS AU POINT ACCUEIL DE LA SOIE !



Pour accompagner l'installation des nouveaux habitants du quartier Villeurbanne La Soie et répondre aux questions des familles sur leurs démarches administratives, la Ville de Villeurbanne a ouvert un point d'accueil et d'information.

2, rue Charlotte-Delbo, Villeurbanne (à côté du groupe scolaire provisoire Simone-Veil)

→ Ouvert les lundis de 13h30 à 16h, les jeudis de 8h30 à 10h30 et les vendredis de 8h30 à 10h30.

→ Tél. : 04 78 03 69 79
→ Plus d'informations sur : www.villeurbanne.fr



EXISTEN'CIEL, UN BÂTIMENT PHARE POUR LE QUARTIER

En face du pôle de commerces et de loisirs du Carré de Soie, les 152 logements du programme Existen'Ciel accueillent bientôt leurs premiers habitants. L'immeuble de 18 étages, ainsi que les deux bâtiments voisins de 8 et 10 étages, sont livrés à la fin de l'année 2018. En rez-de-chaussée, 6 espaces sont prévus pour des activités et services.



L'AUTRE SOIE, UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE LA VILLE

Sur le site de l'ancien foyer de jeunes filles TASE se déploie une opération innovante de solidarité urbaine. Alors que les travaux commencent, 22 structures ont été sélectionnées pour investir temporairement le rez-de-chaussée du bâtiment et esquisser l'avenir.

L'Autre Soie proposera à terme 279 logements, mêlant accession sociale, habitat participatif, hébergement d'urgence, logement social et solidaire, résidence étudiante...

Des activités issues de l'économie sociale et solidaire et des activités culturelles seront également intégrées au site, avec notamment l'installation du CCO, une salle de concert, une crèche et un restaurant.

Un appel à candidatures avait été lancé en octobre 2017, proposant à des associations, entreprises solidaires ou acteurs culturels de s'installer au rez-de-chaussée du bâtiment pendant la période des travaux.

Cette occupation temporaire de 2 ans, poursuit plusieurs objectifs :

- ◆ **Le développement d'activités** solidaires, économiques et créatives,
- ◆ **La valorisation du patrimoine oublié,**
- ◆ **L'expérimentation** pour préfigurer le projet définitif de l'Autre Soie.

Depuis octobre 2018, les 22 structures retenues par le jury investissent les lieux autour de 4 pôles : art & culture, laboratoire de la ville, atelier, inclusion.

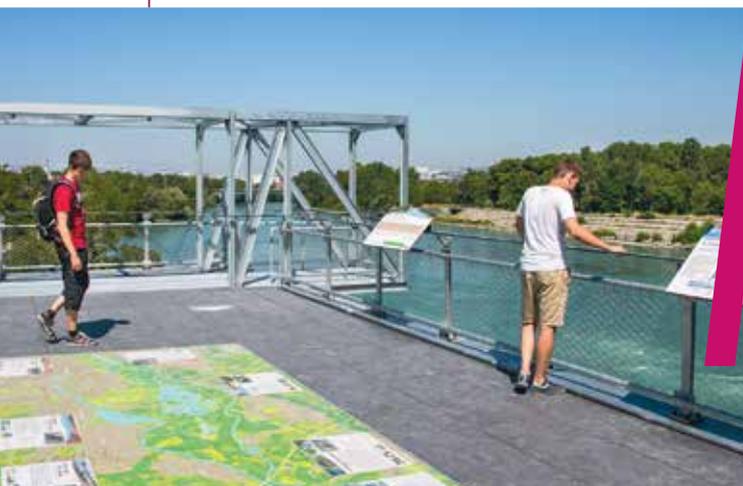
Le projet de l'Autre Soie a été lauréat, pour son caractère innovant, d'un appel à projet européen qui lui permet d'obtenir une subvention de 5 millions d'euros.

L'Autre Soie, 24 rue Alfred-de-Musset à Villeurbanne, est porté par le GIE Est Métropole Habitat, le CCO de Villeurbanne et leurs partenaires.

→ **Plus d'informations** sur www.autresoie.com



Aussi au Carré de Soie



BELVÉDÈRE DE CUSSET : UN POINT DE VUE SUR LE PASSÉ

Depuis fin juin, le toit de l'ancienne « huilerie » offre un point de vue inédit sur le canal de Jonage et l'usine hydroélectrique (EDF) de Cusset.

À l'aide d'une grande carte au sol et de panneaux d'explication, ce belvédère invite à la découverte de l'histoire et du fonctionnement de l'usine, de 1899 à nos jours. Pour entrer jusqu'à l'intérieur de l'usine, un dispositif de réalité virtuelle est disponible via une application sur smartphone.

→ **Entrée libre et gratuite**
82, rue Pierrefrite à Villeurbanne
Ouvert tous les jours de 7h à 19h et l'hiver de 8h à 18h.
Accessible PMR et adapté aux malvoyants

TOUS CONCERNÉS STATIONNEMENT : RESPECTONS LES RÈGLES



En ville, mal se garer, c'est risquer une amende pouvant aller jusqu'à 135 euros. Malgré les travaux en cours, chaque automobiliste doit stationner son véhicule sur les emplacements réservés à cet effet. Il s'agit ainsi de ne pas gêner la circulation des autres véhicules mais aussi de permettre aux piétons de se déplacer en sécurité. Si vous disposez d'un parking souterrain, pensez à l'utiliser. **Partager l'espace public est l'affaire de tous !**